



Conseil communal de la Ville de Pully
Le bureau

Extrait du procès-verbal

Séance du mercredi 25 septembre 2024

sous la Présidence de Monsieur Frédéric BRÜNDLER, Président

Postulat 06-2024 « Pour l'étude et l'élaboration d'un plan financier à 5 ans en vue d'une hausse du plafond d'endettement ainsi que de la cession d'actifs de la fortune communale ou de toutes autres mesures destinées au financement des investissements »

Le Conseil communal de Pully,

- vu le postulat déposé par M. Stephan Margelisch, cité en titre,
- vu la demande du postulant visant à prendre en considération immédiatement sa proposition et de la renvoyer à la Municipalité,

décide

1. de prendre en considération le postulat et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Pour le Bureau du Conseil communal de Pully

Le président

Frédéric BRÜNDLER



La secrétaire

Francine MEDANA

Pully, le 25 septembre 2024